

M. le Président le remercie d'avoir bien voulu accepter de prendre une part active aux travaux de l'Institut en qualité de membre effectif et lui adresse, au nom de tous ses confrères, un cordial salut de bienvenue (*Applaudissements*).

M. Kleyer, en termes particulièrement bienveillants, remercie M. le président Fraipont de ses bonnes paroles; il se dit profondément touché des marques de sympathie qui lui ont été prodiguées, alors cependant que des éloges excessifs lui ont été adressés. il assure l'Institut de son entier dévouement et forme des vœux pour la prospérité, sans cesse croissante, de la Société et du nouveau Musée archéologique (*Applaudissements*).

M. Kleyer remet ensuite à M. le Président le texte de la convention intervenue entre la Ville de Liège et l'Institut archéologique liégeois.

Etat des publications et articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome XXXVIII du *Bulletin* paraîtra peu après le Congrès.

Désignation de deux délégués au Congrès archéologique et historique de Liège. — MM. le Président et Secrétaire de l'Institut sont chargés de cette délégation. Ils acceptent séance tenante.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Lemaire-Demonceau, avocat à la Cour d'appel, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — M. Pholien remercie, en la personne de M. Kleyer, l'Administration communale, d'avoir acheté la collection Charrier; il souhaite que cette collection, qui comprend aussi des objets étrangers au pays de Liège, ne soit pas démembrée.

M. Kleyer déclare que l'Institut ayant la gestion du Musée, c'est à lui qu'il incombe de statuer sur le sort des collections.

M. Pholien demande à l'assemblée de renommer cette année encore la Commission des conférences. — Adhésion unanime.

Avant de lever la séance, M. le Président invite les membres présents à aller admirer les belles collections déposées par M. J. Hamal-Nandrin, dans la grande salle de la section préhistorique.

La séance est levée à 6 h. 15.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XXXVII. — LA VIERGE DITE DE DOM RUPERT.

XI^e siècle.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois)

La Vierge, dite de Dom Rupert, provenant de l'antique abbaye de Saint-Laurent, est l'un des plus anciens monuments que nous ait légués la sculpture mosane; c'est aussi l'un des plus précieux que renferme le Musée de l'Institut archéo-

logique liégeois, où, grâce au zèle de feu notre confrère Adolphe Dejardin, ce groupe repose depuis 1852.



La sculpture, en haut relief, a été taillée dans le grès houiller tiré du sol liégeois; la pierre, dont la partie supérieure est arrondie, mesure 0 m. 92 de hauteur, sur 0 m. 64 de largeur et a été creusée par le ciseau à une profondeur de 0 m. 07.

La Vierge est représentée assise sur un escabeau assez bas et large, richement sculpté; à la partie antérieure de cet escabeau, est fixée une planche épaisse, sur laquelle reposent les pieds. Un coussin, sur lequel est jetée une pièce d'étoffe, couvre la partie supérieure du siège.

Tenant son fils assis sur son genou gauche, la Vierge est vêtue d'une longue robe, par-dessus laquelle est passée une tunique, descendant à peu près à mi-jambe et dont la bordure inférieure est ornée d'un perlé; le reste de l'habillement est composé d'un manteau qui cache les bras de la Vierge et dans les plis duquel Marie enveloppe son divin Enfant; enfin, le voile qui enserme la tête descend sur les épaules et vient recouvrir les bras jusqu'au coude.

Des deux mains, l'Enfant Jésus presse le sein gauche de Marie, tout en levant le regard vers le visage de la Vierge qui considère son fils. Celui-ci est entièrement vêtu d'une robe, et ses pieds, comme ceux de sa mère, sont chaussés.

Une forte moulure sert de cadre à ce groupe. Sur la partie plate qui l'entoure, est gravée l'inscription suivante, tirée des Prophéties d'Ezéchiel (XLIV, 2) et dont il ne nous serait point possible de reproduire en typographie les abréviations: *Porta hec clausa erit; non aperietur et non transibit per eam vir, quoniam Dominus Deus Israël ingressus est per eam.*

A l'époque où elle fut exécutée, semble-t-il, la sculpture avait été richement peinte et les draperies étaient décorées d'un semis de paillettes d'or et d'argent de forme régulière et d'une certaine épaisseur; mais à une époque relativement récente, l'ancienne décoration, s'étant probablement ternie, avait disparu sous un badigeon à l'huile dont on l'a, depuis son entrée au Musée, fort heureusement débarrassée.

Il semble que ce groupe ait fait primitivement partie d'un autel de l'abbaye de Saint-Laurent, où il aurait été encastré en guise de retable. Mais différents textes de l'histoire du monastère que l'on croit pouvoir appliquer à notre groupe, paraissent indiquer que la sculpture aurait,

par la suite, été déplacée à plusieurs reprises; le plus ancien de ces textes remonte à 1203. En 1326, le chroniqueur note qu'un renom miraculeux commence à s'attacher à cette représentation de Marie; trois ans plus tard, on la désigne sous le vocable de la Vierge aux miracles. En 1618, l'abbé Oger de Loncin insère la sculpture dans un autel d'ordre corinthien, enrichi d'inscriptions diverses et de chronogrammes.

Ce dut être vers cette époque que l'on commença à associer à ce groupe le souvenir de Rupert, qui mourut abbé du monastère de Deutz le 4 mars 1129 ou 1130. Ce rapprochement fit fortune au point que jusqu'en 1885, la sculpture, qui était demeurée en grande vénération jusqu'aux jours de la Révolution, fut connue sous le nom de Vierge de Dom Rupert.

En 1885, M. J. Demarteau démontra que rien dans les textes invoqués n'autorisait les conclusions qu'on avait tirées, et les critiques formulées, peu après, contre son argumentation par J. Daris, n'en ont point affaibli les résultats.

Les archéologues s'étaient jusqu'en ces derniers temps trouvés d'accord pour attribuer au XI^e siècle l'œuvre qui nous occupe. En 1903, M. R. Kœchlin ⁽¹⁾, suivi bientôt par M. A. Michel ⁽²⁾, a cru devoir reporter jusqu'à l'extrême fin du XII^e siècle, l'exécution de cette sculpture. Peut-être y aurait-il lieu de se demander si M. Kœchlin, en choisissant cette date, ne se serait pas laissé entraîner par le désir de retrouver dans le groupe en question ces influences françaises qu'il est aujourd'hui de mode de découvrir partout.

Contentons-nous, pour l'instant, de noter que cet auteur déclare qu'il « faut mettre hors de pair » ce « morceau vraiment exquis », l'un de nos plus précieux joyaux.

⁽¹⁾ RAYMOND KŒCHLIN, *La sculpture belge et les influences françaises aux XIII^e et XIV^e siècles* dans *Gazette des Beaux-Arts*, 3^e période, t. XXX (1903), p. 10.

⁽²⁾ ANDRÉ MICHEL, *La sculpture dans les Pays-Bas* dans *Histoire de l'Art*, Paris. A. Colin, t. II, 2^e partie, 1906, p. 724.

BIBLIOGRAPHIE.

Catalogue descriptif du Musée provincial de Liège fondé par l'Institut archéologique liégeois, Liège, J.-G. Carmanne, s. d., n° 17, pp. 11-12.

JULES HELBIG, *La Vierge de Dom Rupert conservée au Musée archéologique liégeois* dans *Bulletin des Séances* [de la] *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. III (1874-1876), pp. 221-226.

JULES HELBIG, *La Vierge de Dom Rupert* dans *Exposition de l'Art ancien au pays de Liège. Catalogue officiel*, Liège, L. Grandmont-Donders, 1881, 1^{re} section, n° 227, pp. 67-68. Cette notice est reproduite dans *Exposition de l'Art ancien au pays de Liège. Catalogue général*, 1905, Liège, A. Bénard, s. d., n° 1343.

JOSEPH DEMARTEAU, *La Vierge dite de Dom Rupert* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVIII (1885), pp. 479-486.

JOSEPH DARIS, *La Vierge de Dom Rupert*, *Ibidem*, t. XIX (1886), pp. 137-146.

REPRODUCTIONS.

Gravure au burin par Jean Valdor, datée de 1622, représentant Rupert en prière devant le bas relief. Sur cette gravure, voyez JEAN RENIER dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VI (1863), pp. 456-457. Cette gravure a été reproduite au burin, en agrandissement, par Ant. Zuliani et placée en tête du tome 1^{er} de l'édition des œuvres de Rupert, publié à Venise.

Dessin de G. Henrotte, lithographié dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIX (1886), pl. III.

Reproductions par procédés mécaniques dans *Bulletin des Séances* [de la] *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. XI (1876), pl. IX;— JULES HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2^e édition, Bruges, 1890, pl. VI;— *Collection de Floréal*, n° 1 [Liège] s. d.; — *Gazette des Beaux-Arts*, 3^e période, tome XXX (1903), p. 9; — J. HELBIG et J. BRASSINNE, *L'Art mosan*, t. I, Bruxelles, G. Van Oest, 1906, pp. 36-37; — G. TERME, *Album* [de] *l'art ancien au pays de Liège*, s. l. n. d., pl. 69.

Joseph BRASSINNE.
